

Le droit du travail s'alimente aux sources du Droit. Mais il contribue aussi à les enrichir et à nourrir les réflexions qu'elles suscitent. Sur le rôle du juge, la place de la doctrine, l'identification des normes appelées à gouverner les accords marqués d'un élément d'extranéité, il offre matière à débats et controverses, accrus lorsque vient le temps d'analyser les rapports qu'il entretient avec le droit civil ou le droit public ou de trancher les conflits de sources dont il est le théâtre.

Né d'un cycle de conférences organisé à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) sous la direction de Bernard Teyssié, cet ouvrage rassemble les contributions de Gabriel Aubert, professeur à l'Université de Genève, Bernard Boubli, conseiller à la Cour de cassation, Hélène Gaudemet-Tallon, Pierre-Yves Gautier, Jean-Claude Javillier, Jean-Michel Olivier et François Terré, professeurs à l'Université Panthéon-Assas et Xavier Prétot, inspecteur à l'Inspection générale de l'administration et professeur associé à l'Université Panthéon-Assas.

